

## "Les atouts que la Grèce peut apporter au Marché Commun" dans Le Nouveau Journal (5 mars 1977)

**Légende:** Le 5 mars 1977, Xenophon Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce, détaille dans le journal français Le Nouveau Journal les raisons pour lesquelles la Grèce a demandé son adhésion aux Communautés européennes.

**Source:** Le Nouveau Journal. 05.03.1977. [s.l.].

**Copyright:** (c) Le Nouveau Journal

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"les\\_atouts\\_que\\_la\\_grece\\_peut\\_apporter\\_au\\_marche\\_commun"\\_dans\\_le\\_nouveau\\_journal\\_5\\_mars\\_1977-fr-60bed2c3-db69-494b-9755-2fcbbba964791.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 17/09/2012

## Les atouts que la Grèce peut apporter au Marché Commun

Par le professeur Xénophon Zolotas, gouverneur de la Banque de Grèce

La Grèce n'a pas demandé son adhésion à la Communauté économique européenne simplement pour profiter des avantages, aussi importants soient-ils, que représente cette union, mais aussi parce qu'elle désire participer à cette vaste organisation politique économique que tend à devenir la C.E.E.

Je suis persuadé que la C.E.E. poursuivra son chemin vers l'union économique, monétaire et politique. Ce processus sera accéléré après l'élection directe du Parlement européen en 1978 et qui conduira à la création des Etats unis d'Europe.

C'est à cette communauté européenne que la Grèce adhérera comme membre à part entière. La présence de la Grèce au sein de l'Europe est indispensable aussi bien pour l'Europe que pour notre pays, qui deviendra le rempart de la civilisation européenne en Méditerranée orientale.

La Grèce est devenue associée en 1962, dans le but d'adhérer pleinement à la Communauté lorsqu'elle serait en mesure d'assumer toutes obligations prévues par le Traité de Rome.

Selon le calendrier établi par l'Accord d'association d'Athènes, la Grèce doit supprimer, jusqu'en 1984, toutes les mesures qu'elle a prises pour protéger sa production et doit avoir aligné sa politique agricole sur celles des membres de la C.E.E. Mais cet accord n'interdit pas à la Grèce de demander de faire partie de la Communauté plus tôt que prévu, étant entendu qu'une période transitoire de 5 ans peut lui être accordée. C'est ainsi que la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande, qui font déjà pleinement partie de la Communauté, et participent à toutes ses instances, bénéficient d'une période d'adaptation de cinq ans.

Pour cette raison, je n'ai pas compris les hésitations de la Commission exécutive de la C.E.E. concernant la demande de la Grèce, compte tenu du fait que notre progrès économique et social pendant les quatorze dernières années fut bien plus rapide que les experts de la C.E.E. ne l'avaient prévu et que nous sommes déjà en mesure de faire face à toutes les obligations qu'impose le Traité de Rome..

### Un pont entre la C.E.E. et les pays arabes

La population et le revenu de la Grèce sont limités. L'intérêt que le marché grec représente pour la Communauté ne peut donc pas être bien grand. Cependant, notre pays dispose d'éléments dont la C.E.E. peut tirer des profits considérables.

1) La Grèce dispose de richesses minières diverses et non encore exploitées (bauxite, nickel, cuivre, magnésium, chromite, amiante, plomb et zinc). De plus, selon certaines indications, il existe du pétrole dans la région de Nestos, à l'Ouest du pays, et en mer Ionienne. En dehors de celui qu'on a déjà trouvé près de l'île de Thassos, qui fournira plus de 50.000 barils par jour. L'Europe, qui est pauvre en matières premières, pourra, en association avec le capital grec, participer à l'exploitation et à la transformation de ces richesses minières.

2) Le deuxième élément, c'est la position géographique de la Grèce, qui est un bon terrain pour l'implantation d'industries et d'autres entreprises, en collaboration avec le capital grec, et dont la production pourra être exportée vers les marchés du Moyen-Orient et de l'Afrique, où il existe d'importantes colonies grecques très dynamiques, et des firmes grecques bien implantées.

Je dois souligner le fait qu'à la suite des événements déplorables du Liban, la Grèce tend à devenir un centre d'affaires parmi les plus importants en Méditerranée orientale. Bon nombre d'entreprises, très actives dans le Moyen-Orient, ont transféré leur siège dans la région d'Athènes et du Pirée, et ce mouvement tend à s'accélérer.

3) Autre élément capital: la Grèce dispose d'une énorme flotte marchande, d'une capacité de 48 millions de

tonneaux qui représente 65% environ de la capacité globale de la flotte marchande des Neuf membres de la C.E.E. C'est d'autant plus important que le commerce extérieur de la Communauté (38% du commerce mondial) s'effectue en grande partie par voie maritime.

Ainsi la flotte grecque sera un facteur de développement décisif, tant pour la Grèce que pour la Communauté. Il suffit de dire que grâce à la contribution de la Grèce, la part de la flotte mondiale que représente celle de la Communauté passera de 21,7% à 35,8%. Cette nouvelle flotte couvrira bien au-delà les besoins de la Communauté. Elle permettra également de parer aux tentatives interventionnistes de certains pays dans le marché des transports maritimes internationaux.

Enfin, le voisinage de la Grèce avec les pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient rend sa position géographique extrêmement intéressante, surtout en cette période de crise de l'énergie. La Grèce pourra devenir un pont entre la Communauté et le Moyen-Orient et notamment les pays arabes, avec lesquels nous entretenons depuis toujours des relations très amicales.

Je crois donc que la Communauté a tout intérêt, sur le plan politique, économique et social, à renforcer notre pays dans ce rôle.